



# PEROU

## Systeme Electoral

Le vote est obligatoire (facultatif pour les plus de 70 ans). Les militaires en exercice ont le droit de vote depuis 2006.

**Président** : élu au suffrage universel pour une période de 5 ans. La réforme de la loi électorale adoptée en 2000 a établi un système à deux tours avec majorité absolue et a interdit la réélection.

**Députés** : élus pour 5ans sur la base du district multiple. Les listes sont bloquées et l'électeur a la possibilité d'un double vote préférentiel dans et d'un unique vote préférentiel dans les départements de moins de 200 milles habitants. La formule de répartition adoptée est d'Hondt.

**Élections régionales et municipales**: scrutin de listes sur lesquels sont élus les conseillers ainsi que les présidents de région et maires. Élection tous les quatre ans.

## Partis Politiques

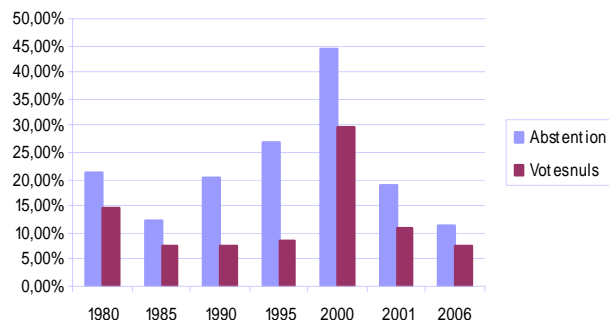
Parti ou alliance	Origine	
<b>Allianza popular revolucionaria americana (APRA)</b> <b>Parti Apriste péruvien (P-A-P)</b>	<b>1920</b> <b>1980</b>	
<b>Union por el Perú (UPP)</b>	<b>1994</b>	
Parti Populaire Chrétien (PPC -1980)	<b>Unité Nationale UN</b>	
Parti Renouveau		
Parti Solidarité Nationale		
Action Populaire (AP- 1980)	<b>Frente Centro</b>	
Somos Perú		
<b>Restauration Nationale (RN)</b>	<b>2006</b>	
Cambio 90	<b>Alianza por el Furturo (AF)</b>	
Nueva mayoría		
<b>Perú Posible (PP)</b>	<b>2000</b>	

Seuls sont mentionnés les partis qui ont des représentants au Congrès ou réalisé un score supérieur à 4% au premier tour des présidentielles. Plus de 25 partis politiques ont participé aux élections législatives. Ils ont l'exclusivité pour les élections au niveau national. Les mouvements politiques et indépendants ne peuvent que participer aux élections régionales et municipales.

## Élections présidentielles (sur votes valides)

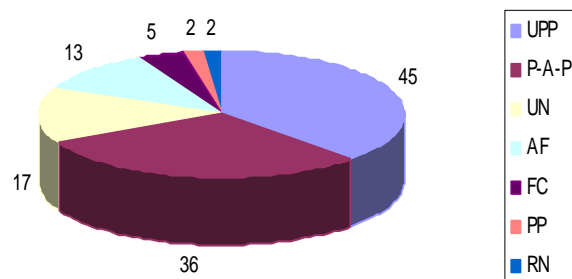
Présidents	Partis	Période	Suffrage
Terry Belaunde	A-P	1980-1985	45,20% (1 <sup>er</sup> tour)
Alan Garcia	P-A-P	1985-1990	53,10% (1 <sup>ème</sup> tour)
Alberto Fujimori	Cambio 90	1990-1995	62,50% (2 <sup>ème</sup> tour)
Alberto Fujimori	Cambio 90	1995-2000	64,42% (1 <sup>er</sup> tour)
Alberto Fujimori	Perú 2000	2000-2001	74,33% (2 <sup>ème</sup> tour)
Alejandro Toledo	PP	2001-2006	53,08% (2 <sup>ème</sup> tour)
Alan Garcia	P-A-P	2006-	54,69% (2 <sup>ème</sup> tour)

## Taux d'abstention et votes nuls



## Élections législatives 2006

### Répartition des 120 sièges au Congrès





## Dénouement: un vote résigné et partisan. .

La campagne s'est polarisée entre la conservatrice Lourdes Flores (UN) et le nationaliste de gauche ex militaire Ollanta Humala (UPP). La campagne s'est déroulée au moment des ultimes négociations pour l'accord de libre-échange (TLC) avec les États-Unis, ce qui a eu une incidence sur le vote en faveur de Humala Ollanta et la victoire de Alan Garcia sur Flores. Lors du second tour, les interventions de Chavez et le passé militaire de Humala Ollanta ont finalement renversé la tendance en faveur de Alan Garcia. Les discours de campagne ont été de toute violence et la population s'est finalement résignée à élire un ex président au bilan désastreux. L'élection de Alan Garcia ne doit cependant pas être perçue comme un vote de la dernière minute car un an avant le début de la campagne, il était donné favori par les sondages. Le parti apriste bénéficie depuis longtemps de l'appui des provinces nord de la côte. Il y a eu un regroupement derrière une structure partisane face à la peur d'une figure méconnue et sans base organisationnelle qui rappelait l'ascension de Fujimori. C'est bien plus le parti apriste qui a été soutenu que la candidature même de Alan Garcia dont le manque de structure de son programme fait craindre des dérapages. Alan Garcia a remporté les présidentielles avec une majorité dans seulement neuf départements, dont Lima. La sierra a soutenu Ollanta Humala massivement ce qui a permis à son parti d'obtenir la majorité au Congrès.

## Effet de la loi des partis adoptée en 2003.

Les élections législatives de mai 2006 au Pérou ont été les premières à se dérouler sous la nouvelle législation des partis politiques adoptée en novembre 2003, deux ans après le départ de Fujimori. Ceci n'a pas empêché l'inscription de plus de 25 partis politiques pour ces élections, et l'inscription de 13 candidats aux présidentielles. Les alliances se sont multipliées entre partis pour renforcer ces appuis. Les résultats des législatives ont cependant montré une réduction de la fragmentation. Bien qu'un outsider, Ollanta Humala, ait fait une entrée importante et que son parti ait remporté 45 sièges sur 120 au congrès, le parti apriste a récupéré une représentation importante avec 36 sièges ainsi que l'Union Nationale, alliance dans laquelle on retrouve le PPC, parti traditionnel, avec 17 sièges. Le nombre effectif de partis a été réduit à 3,73 pour sept partis représentés. Les trois partis minoritaires le Frente de Centro, Restauration Nationale et Pérou Possible se sont regroupés en alliance de centre gauche.

Au Pérou, la constitution de 1979 n'avait pas doté les partis politiques d'un statut juridique. Avant 2003, les partis politiques n'existaient que sous forme d'organisations électorales. L'article 68 de la constitution, un des quatre articles dédiés aux partis, stipulait qu'ils étaient *l'instrument fondamental* de la participation politique tout en légalisant les mouvements politiques. L'application du vote préférentiel a également favorisé l'émergence d'indépendants. Suite à l'auto coup d'Etat de Fujimori en 1992, la nouvelle constitution de 1993 a réduit le rôle des partis politiques dilué au sein des organisations politiques telles que les mouvements politiques et candidatures indépendantes. La législation promue par Fujimori a renforcé la participation des indépendants. En 1995, les quatre partis autour desquels s'était formé le système de partis n'ont obtenu que 16% des sièges au congrès. Dès 1989, un indépendant avait gagné la mairie de Lima, Ricardo Belmont, et les partis n'avaient obtenu en 1990 que 66% des sièges contre les 94% de 1984. Les victoires des indépendants sont le fait de deux facteurs que sont la montée de la violence du Sentier Lumineux, présentée comme preuve de l'inefficience du gouvernement de Alan Garcia, ainsi que la flexibilité du système électoral. Les partis politiques sont dorénavant les seules organisations légales à pouvoir participer aux élections nationales. Les mouvements politiques sont cantonnés aux élections locales. Au regard des résultats des élections régionales et municipales qui se sont déroulées en novembre 2006, les partis politiques n'ont pas récupéré le monopole de la représentation. Aux élections régionales, les mouvements l'ont emporté largement sur les partis représentés au congrès et tout particulièrement l'UPP qui n'est que majoritaire dans le Cusco. L'Unité Nationale reste également dominée à Lima. Seul le P-A-P a réussi à conserver une légère avance dans les départements de la côte nord.

## Politique extérieure: des paradoxes en perspectives

Alan Garcia a donné la priorité aux relations avec le Brésil et cherche à souder les échanges avec le Chili et l'Equateur, suite à quelques remous diplomatiques avec ces deux pays en 2005 causés par une vente d'armes polémique durant la guerre du Cenepa et un litige sur les eaux territoriales. Alan Garcia veut revitaliser la Communauté andine (CAN). Le départ du Venezuela est perçu comme un bénéfice dans l'espoir de voir le Chili réintégrer la communauté. Il privilégie un axe d'échanges entre le Brésil, le Chili et la Colombie auquel il cherche à associer l'Equateur afin de former un bloc face à Chavez. Au regard des résultats des présidentielles en Equateur, la stratégie de Garcia reste utopique. Dans une position de candidat centriste sans programme réellement défini, Garcia s'était prononcé en faveur de l'accord de libre-échange (TLC) avec les États-Unis, négocié par le gouvernement de Toledo, moyennant quelques modifications. Aucune renégociation n'est au programme mais le changement de majorité au congrès américain retarde la ratification du traité que Garcia voulait signer dès octobre 2006.

La politique étrangère du chef d'Etat apparaît d'emblée aux prises à des contradictions. Libéral dans les échanges commerciaux, Garcia veut imposer une politique interventionniste dans le domaine de la coopération internationale sous couvert de l'agence étatique péruvienne de coopération internationale qui contrôle les financements et actions des organisations non gouvernementales. Différents organismes internationaux des droits de l'homme et de défense de la liberté d'expression ont déjà condamné le vote du texte par le congrès.